

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour prévenir le vandalisme dans les jardins familiaux

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Vernier compte sur son territoire pas moins de 9 sites de jardins familiaux (Bouchet, Villars, Etang, Bel Essert, La Châtelaine, Isaak-Anken, Aïre-Grand-Champ, Bois-des-Frères, Champ-Bossus), auxquels s'ajoutent les plantages de la route de Montfleury et les jardins familiaux de la Garenne et de Montfleury situés à Satigny mais juste en limite de notre commune.

Un récent article paru dans un hebdomadaire de notre canton relate le désarroi des propriétaires de jardins familiaux face à une recrudescence sans précédent de vols, déprédations et squats de leurs jardins et chalets. La vice-présidente de la Fédération des jardins familiaux fait état de près de 1400 effractions commises en moins de trois mois et de 101 vols comptabilisés en un mois rien que sur les parcelles situées sur Vernier. Dépités par la situation, des propriétaires organisent leurs propres milices de surveillance alors même qu'il appartient aux autorités d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

De son côté, la police prend au sérieux le problème et va, semble-t-il, organiser des opérations conjointes avec les polices municipales et des séances à l'attention des propriétaires.

Notre commune a signé un contrat local de proximité avec la police, il serait dès lors important de connaître les opérations menées à Vernier dans ce contexte et leur efficacité.

Le soutien apporté à plusieurs textes (par exemple, à la motion M 258 Police Population pour Vernier) témoigne de l'intérêt de notre Conseil municipal pour la sécurité des habitants. Celle des propriétaires de jardins familiaux nous interpelle tout autant. Aussi,

Vu la forte recrudescence de vols, déprédations et squats dans des centaines de chalets,

Vu que Vernier est certainement la commune abritant le plus de jardins familiaux sans compter ceux sis juste en limite de notre commune,

le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à

- 1 organiser une séance avec les comités des divers groupements de Jardins familiaux de Vernier ;
- 2 définir les mesures à prendre pour sécuriser les jardins familiaux ;
- 3 informer le Conseil municipal des démarches entreprises.

Pour l'UDC :

Christina Meissner

Pour le PLR :

Monique Mattenberger

Vernier, le 9 février 2014